



Le CRPF Rhône-Alpes est
une délégation régionale du



ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES FORESTIERS PRIVES DE HAUTE SAVOIE

CONSEIL
SAVOIE
MONT
BLANC

MARNAZ
Le 11 mars 2017



Contexte national du CNPF

- Signature du Contrat d'Objectif et de Performance du CNPF 2017 – 2021, le 2 février 2017 :
 - Améliorer la gestion durable en forêt privée pour mobiliser davantage de bois
 - Conduire le changement par l'innovation, le transfert des connaissances et le partenariat
 - Adapter le fonctionnement du CNPF





Les actions et les objectifs du CRPF Savoie Mont Blanc

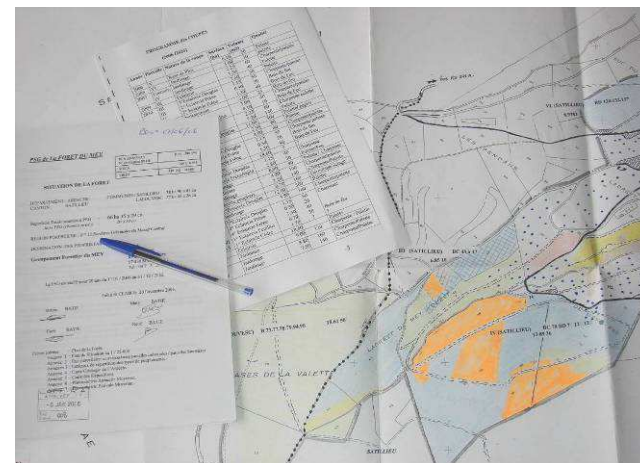
- Développer les documents de gestion, suivre leur mise en oeuvre
 - Évolution des PSG dans les Savoie
 - Mobiliser les propriétaires forestiers dans une démarche de valorisation économique pour répondre aux besoins de la filière
 - Résultats de l'animation CRPF
 - Le PPRDF
 - Regrouper la gestion au niveau des massifs et dynamiser l'animation territoriale en faveur de la mobilisation
 - État des lieux de nos partenariats territoriaux
 - Continuité dans le développement des sections de l'UFP74
 - Elargir la gamme des solutions possibles : ASA / ASGF / GF / GIEEF...
- **Continuer à fédérer, et à regrouper les offres (bois et services) pour profiter du potentiel forestier local**



Développer la gestion planifiée

Développement d'une dynamique de circuit court pour une mobilisation durable en forêt privée

- Augmentation du nombre de PSG dans les Savoie
 - 51 PSG en 2008
 - **122 PSG en 2016 pour 6 232 ha**
 - Les 2/3 sont des PSG volontaires 50% sont PEFC
 - 267 PSG potentiels nouveaux seuil pour 15 426 ha
- Création et accompagnement d'ASLGF « compatibles GIEEF » par :
 - La structuration et la professionnalisation des sylviculteurs
 - La planification et l'engagement collectif (PSG)
 - La valorisation des services forestiers
- Sur les bases des chantiers collectifs de ce projet, création de structures collectives de gestion en forêt privée
- 0.25 ETP financé sur 3 ans pour cette mission de partenariat : ADEM / Région RA / CRPF / Opérateurs privés bois énergie

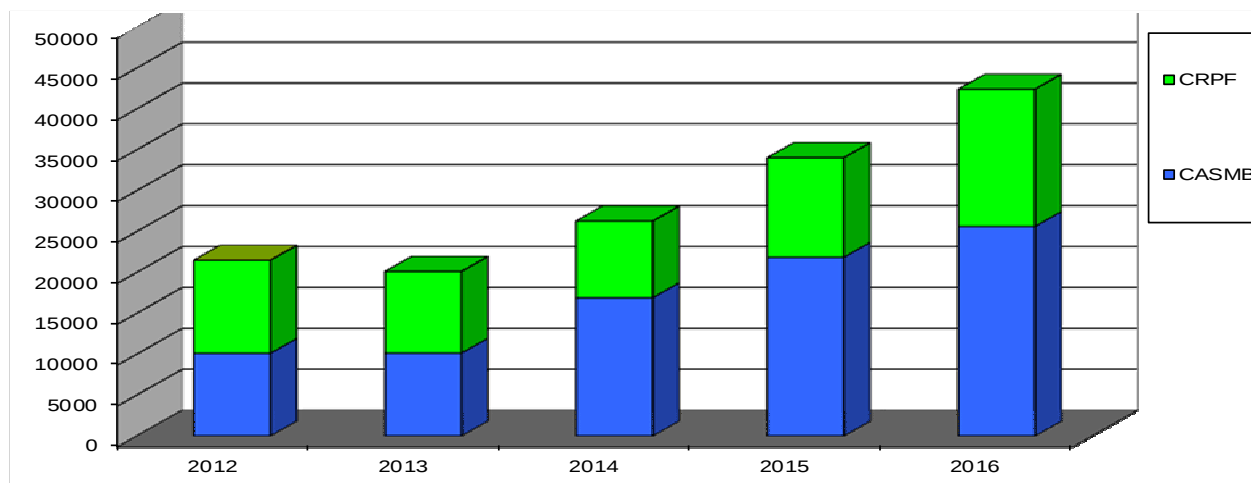


Résultats économiques de l'animation CRPF

- Synthèse des travaux et de la mobilisation du bois pour 2015 :
 - **71 chantiers d'exploitations réalisées**
 - **30 668 m3 de bois mis en marché (+11%)**
 - Volume PPRDF : 16 790 m3 (54%)
 - Env. 50 % via COFORET
 - 741 730 € de chiffre d'affaire (- 36 %)
 - Baisse de 2 148 m3 en bois d'oeuvre (-12 %)
 - Hausse du bois énergie x 5,3 (7 697m3)
 - **272,9 ha de travaux d'amélioration (+17%)**
 - 25,3 ha de plantation
 - 36,5 ha dégagement, dépressage, élagage
 - 211,1 ha d'exploitation
 - 699 997 € de chiffre d'affaire (+ 5,6 %)
 - **12,32 km de desserte (+41%)**
 - 4,47 km de route forestière
 - 7,85 km de pistes
 - 212 600 € de chiffre d'affaire (+ 25%)
- Le volume d'activité représente un CA de 2 008 287 €
- 8,21 emplois directs et plus de 102 **emplois indirects**



PPRDF Résultats 2012 2016



Mobilisation Pays de Savoie :

- **146 936 m³** de bois supplémentaires mobilisés en 5 ans
 - 85 115 m³ CASMB avec 5.3 ETP
 - 59 821 m³ CRPF avec 2.5 ETP
- Les Pays de Savoie font 60 % du volume régional 244 196 m³
- En augmentation constante sur 4 ans (+20%/an)
- Coût de mobilisation moyen CRPF Pays de Savoie : 6,59 €/m³

Éléments d'analyse en quelques chiffres :

- **206 exploitations** réalisées soit un chantiers moyen de 7.54 ha
- **1 963 ha** exploités soit un prélèvement de 74,85 m³ / ha
- **5 602 parcelles** soit une moyenne de 27 parcelles par chantier
- **6 449 propriétaires**, soit 22,78 m³ / propriétaires

➤ De bons résultats, conditionnées au maintien de moyens d'animation dédiés.





Développer l'animation territoriale

CONSEIL
SAVOIE
MONT
BLANC

- CRPF et Unions : force de propositions dans la rédaction du Livre Blanc des Pays de Savoie
- Participation aux programmes des territoires forestiers :
 - **CFT** : Pays du Mont Blanc, PNR du Massif des Bauges, Haut Chablais, Arve Giffre, Fier Aravis
 - **PSADER** : Faucigny, Albanais, Bassin Annecien, Arc Genevois, Usses et Bornes
 - 100 % de la dotation sur les PSADER 2016
 - Pas de financements Régionaux en 2017 ...
 - Non renouvellement de 3 techniciens CRPF en 2017, redéploiement des moyens
- Les programmes de développements forestiers portés par Le Conseil Savoie Mont Blanc
 - Bonne anticipation afin de réduire au maximum l'impact de la loi NOTRe _
 - dotation CSMB en 2016 à 94 % de la demande, en nette augmentation
 - Prévisionnel 2017 encore en progression financière dans le cadre d'une nouvelle politique « une gestion forestière durable et soutenable dans une logique d'adaptation au changement climatique »
 - Mise en œuvre d'un **schéma d'articulation des actions forestières** dans une logique de complémentarité territoriale : PPRDF AMI CSMB PRFB





Regrouper la gestion au niveau des massifs

- Maintenir et développer la mobilisation
 - Poursuite des actions PPRDF en 2017
 - Développer les ventes collectives notamment par le catalogue de vente de bois
 - Accompagner les structures locales de gestion groupée (49 structures collectives : Sociétés de Montagne, GF, SCI, ASLGF ...)
- Fédérer les structures de regroupement pour la mise en œuvre d'une gestion concertée
 - Articulation de toutes ces structures de regroupement avec les Unions
 - Mutualisation de services (avance de trésorerie, comptabilité, assurance, appui technique ...)
 - Projet de création d'une fédération interdépartementale
 - Les résultats sont conditionnés au maintien des moyens d'animation
 - Les moyens d'animation sont conditionnés aux partenariats avec les territoires et le CSMB
- **Continuer à fédérer, regrouper, et à professionnaliser les producteurs et les offres (bois et services) pour profiter du formidable potentiel forestier local**
- **Exemple des ASLGF**

